

Mudéjar d'Aragon (Espagne)

No 378 bis

Identification

Bien proposé Mudéjar d'Aragon (extension de l'Architecture mudéjare de Teruel)

Lieu Région d'Aragon

État partie Espagne

Date 30 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

En 1986, l'UNESCO a inscrit sur sa Liste du patrimoine mondial cinq monuments de la ville de Teruel représentatifs de l'art mudéjar dans la Communauté autonome d'Aragon. Bien que les édifices en question soient des exemples magnifiques de ce style, des recherches ultérieures sur le sujet et les évolutions de la manière de « voir et comprendre » le patrimoine culturel ont permis d'aboutir à la conclusion suivante : il serait nécessaire d'intégrer à cette proposition d'inscription un certain nombre de monuments mudéjars permettant de rendre compte d'une manière plus universelle du phénomène mudéjar dans toute sa complexité.

A notre avis, l'extension demandée permettrait d'illustrer un phénomène sociologique couvrant plusieurs siècles, survenu principalement dans l'ancien royaume d'Aragon du XIIe siècle au XVIIe siècle. Ce phénomène n'est autre que la coexistence et l'interpénétration de trois cultures : la culture musulmane, la culture chrétienne et la culture juive, qui ont coexisté paisiblement sur toute cette période, avec des échanges de connaissances et d'expériences. À l'heure actuelle, les plus grands témoignages de ce phénomène se trouvent dans l'architecture et les arts décoratifs, ainsi que dans les nombreux mots d'origine arabe encore employés dans la langue espagnole.

Des manifestations matérielles de la culture mudéjare ont traversé l'espace et le temps grâce aux processus historiques de conquête et de colonisation de nouveaux territoires. Les techniques de construction ont été transmises aux îles Canaries, puis à l'Amérique latine, où l'on trouve de nombreux exemples d'édifices construits conformément à cette tradition architecturale. Les traditions ont dépassé les barrières de l'espace mais aussi celles du temps, puisque ces techniques de construction existent encore aujourd'hui, assurant ainsi la survie de nos racines et de nos identités culturelles.

En résumé, cette proposition ne vise pas uniquement à faire inscrire quelques édifices supplémentaires à la Liste

du patrimoine mondial : ces édifices, témoins muets d'une époque révolue, illustrent une page de l'histoire espagnole durant laquelle la culture arabe, la culture chrétienne et, souvent, la culture juive ont su vivre en paix. Diffuser la connaissance de ces phénomènes peut contribuer au développement des valeurs universelles de culture et de paix qui font aussi partie des objectifs de l'UNESCO.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

L'art mudéjar en Aragon est la conséquence directe de la singulière nature de la reconquête chrétienne, au début du XIIe siècle, d'un territoire dominé par les Maures depuis le VIIIe siècle. Pour diverses raisons pratiques et politiques, les chrétiens permettent aux Maures de demeurer sur les territoires reconquis, et de conserver leur culture et leur religion. Par ailleurs, l'art islamique fascine les chrétiens, qui continueront pendant longtemps à en utiliser les thèmes. Grâce à cette cohabitation, de nombreux édifices islamiques sont préservés, comme le palais Aljaferia à Saragosse, et d'autres palais et mosquées à Tolède, Cordoue, Séville et Grenade. Dans ce contexte culturel apparaît une nouvelle expression, l'art mudéjar, illustrant la fusion de deux traditions artistiques : islamique et chrétienne. La région d'Aragon devient l'un des principaux foyers de développement de ce métissage. Ici, les matériaux les plus faciles à trouver sont la brique, la chaux, la céramique et le bois, qui sont également économiques. La plupart des maîtres d'ouvrage sont des Maures, qui continuent de contribuer à la construction. L'art mudéjar décline graduellement avec l'interruption des relations avec le monde islamique, et l'introduction des concepts de la Renaissance italienne du XVIe siècle.

L'histoire de l'art mudéjar en Aragon peut s'articuler en trois phases : a) le début du XIIe siècle au XIIIe siècle, b) l'épanouissement et l'expansion aux XIVe et XVe siècles, c.) la survie et l'extinction aux XVIe et XVIIe siècles.

Il ne reste que quelques rares exemples d'art mudéjar de la période immédiatement consécutive à la reconquête. Les plus anciens bâtiments subsistants se trouvent à Daroca et à Teruel. Daroca abrite la tour de Santo Domingo, et l'abside de Santo Juan, du milieu du XIIIe siècle. Les deux constructions sont commencées en pierre, mais achevées en brique. À Teruel, les plus anciens exemples sont l'église de Santa Maria de Mediavilla (cathédrale) et la tour Santo Pedro, légèrement postérieure. Toutes deux possèdent des systèmes et des structures décoratifs très similaires : il s'agit de tours carrées à porte, dotées d'un passage sous une voûte en ogive, étayées par des contreforts. L'on sait que, outre leurs fonctions religieuses et militaires, ces clochers avaient également une importante fonction urbaine, car ils servaient à marquer les routes. Le plafond de la cathédrale de Teruel, datant de la seconde moitié du XIIIe siècle, est la réalisation artistique mudéjare la plus intéressante d'Aragon.

L'épanouissement de l'art mudéjar d'Aragon au XIVe et au début du XVe siècle coïncide avec l'introduction du gothique dans la péninsule ibérique. En Aragon, l'art mudéjar continue de prévaloir sur le gothique, hormis dans quelques contrées mineures dans le sud. Les églises les plus courantes présentent une seule nef, avec une abside polygonale de cinq ou six côtés, sans aucun contrefort. Leur structure est dotée de quelques caractéristiques typiques de l'architecture gothique, reflétant les interactions entre ces deux formes artistiques. Beaucoup de ces églises sont plus tard modifiées. Les églises de Saragosse (La Magdalena, Santo Gil et Santo Miguel de los Navarros) correspondent à ce type. Le type d'église le plus notable de cette période possède également une fonction fortement militaire, il s'agit d'une église fortifiée avec des tribunes au-dessus des chapelles latérales, s'ouvrant sur l'extérieur. En fait, les donateurs proviennent essentiellement des ordres militaires.

Dans la dernière période, qui commence au XVIe siècle (1502-1526), les mudéjars sont forcés de se convertir au christianisme, devenant de « nouveaux chrétiens », ou « Mauresques ». C'est ensuite l'avènement d'une période d'intolérance, qui entraîne l'expulsion de ces nouveaux chrétiens en 1609-1610. C'est aussi une ère de déclin et d'extinction pour l'art mudéjar, quoiqu'il donne encore naissance à quelques œuvres intéressantes, à Saragosse, Muniesa, Mara, Tierga, Alcubierre, Utebo, Villamayor et Ricla.

Description

Les sites représentatifs de l'art mudéjar en Aragon proposés pour inscription étaient au nombre de 157 dans la première proposition d'inscription. L'État partie a par la suite réduit ce nombre à 64, puis, après discussion avec l'ICOMOS, à 6. Ces sites sont proposés pour compléter les quatre sites de Teruel qui figurent déjà sur la Liste, pour former un total de 10.

L'État partie a fourni un inventaire assez complet des sites mudéjars les plus importants, qui peuvent être classés d'après leurs caractéristiques. Parmi les monuments figurent des églises, divisées en trois groupes, les églises à une nef, les églises à trois vaisseaux et les églises fortifiées. L'autre catégorie comprend les clochers, peut-être l'élément le plus visible de l'architecture mudéjare, caractérisés par la grande richesse de leur décoration : divers motifs géométriques de reliefs en brique, différents motifs de céramiques colorées, des éléments en gypse, ainsi que diverses formes architecturales, niches, fenêtres, contreforts. Leur plan peut varier : base octogonale ou carrée. Plusieurs tours attestent d'une influence chrétienne, et présentent un plan carré ou octogonal, voire un mélange des deux formes. Leur structure interne s'écarte du modèle *Almohades* (avec une tour à l'intérieur d'une autre) et les escaliers en sont une caractéristique supplémentaire. Certaines églises présentent un ciborium au-dessus de la nef, sous la forme d'une tour de plan carré, qui devient ensuite octogonale et est surmontée d'un clocher. L'autre trait caractéristique de l'architecture mudéjare est constitué par les plafonds en bois peints et décorés, dont l'exemple le plus réputé se trouve à Santa Maria de Mediavilla de Teruel (XIIIe siècle), déjà inscrite sur la Liste du patrimoine mondial. L'architecture mudéjare se trouve également dans les monastères, les châteaux et les bâtiments résidentiels.

La proposition inclut les six monuments suivants, tous situés dans la province de Saragosse :

- Le palais de la Aljafería à Saragosse, datant du XIVe au XVe siècle. Il s'agissait à l'origine d'un palais royal islamique du XIe siècle, devenant par la suite le siège des monarques chrétiens. La chapelle de San Martin, construite sur l'ordre de Pedro IV au XIVe siècle, possède une magnifique porte en maçonnerie de briques ouverte, encadrée d'alfiz décoré de losanges et d'un tympan. Dans diverses parties du palais se trouvent des plafonds sculptés et peints construits à l'époque de Pedro IV et des rois catholiques (XVe siècle). Le complexe palatial possède une riche décoration en plâtre de motifs floraux et ses portes, fenêtres et balustrades sont ornées de décoration géométrique. Certains changements ont été apportés au XVIIIe siècle, avec l'ajout d'une tour baroque, et la destruction au XIXe siècle de la chapelle de San Jorge, datant du XIVe siècle.

- La cathédrale San Salvador à Saragosse, (XIVe au XVIe siècle), a été édifiée au-dessus d'une ancienne mosquée maure et présente plusieurs éléments mudéjars. La chapelle funéraire, la Parroquieta de San Miguel, construite à la fin du XIVe siècle, conserve de magnifiques décorations mudéjares, alliant influences aragonaises et sévillanes. Elle abrite aussi une spectaculaire structure de bois, de technique dite *moamar*. Les absides du bâtiment sont décorées de briques et de céramiques, avec des motifs géométriques, et couronnées de créneaux, typiques de l'art almohade. Le dôme octogonal présente un large réseau de fenêtres, et les élévations latérales sont richement décorées ; les parties basses de la construction initiale subsistent, tandis que la partie supérieure, toujours de style mudéjar, remonte au XVIe siècle et a servi d'exemple à d'autres cathédrales.

- L'église de San Pablo à Saragosse (XIIIe au XIVe siècle). La base de la tour de l'église est de forme octogonale, et son minaret de type almohade est quasiment intact, en dépit de quelques ajouts datant de la Renaissance et d'une flèche baroque. Plusieurs chapelles ont été construites entre les XVe et XVIIIe siècles, et l'édifice s'est vu adjoindre une façade néo-classique du côté sud.

- La collégiale de Santa Maria à Calatayud (XIVe au XVIe siècle) a remplacé une ancienne mosquée maure. Le cloître du XIVe siècle, du côté nord, est la plus grande de ces constructions mudéjares. Elle possède une galerie supérieure construite au XVIIe siècle. L'église présente une abside polygonale décorée de briques, qui a été agrandie au XVIe siècle. La plus belle partie en est la tour octogonale au minaret de type almohade, datant de la fin du XVe siècle. Une chapelle a été ajoutée à la partie inférieure au XVIIe siècle, et une flèche baroque érigée au sommet au XVIIIe siècle. Néanmoins, l'édifice a bien préservé ses caractéristiques mudéjares.

- L'église paroissiale de Santa Tecla à Cervera de la Cañada, a été construite au-dessus d'un ancien château datant de la fin du XIVe au début du XVe siècle. L'église possède des plafonds sculptés et peints dans le chœur, de grandes fenêtres et oculi en plâtre, ainsi que des fresques murales avec des briques parées et des motifs géométriques. S'il y a eu quelques changements et ajouts ultérieurs, les parties essentielles de la structure mudéjare ont été préservées.

- L'église paroissiale de Santa Maria (La Virgen) à Tobed (deuxième moitié du XIV^e siècle) a été bien préservée et possède de magnifiques intérieurs avec des plafonds sculptés et peints, construits sur l'ordre du pape Benoît XIII sous l'égide de l'ordre du Saint-Sépulcre. L'hôtel de ville édifié contre le côté ouest de l'église a été démoli en 1984, et le mur a été restauré, dégageant les fenêtres qui étaient auparavant bloquées.

Gestion et protection

Statut juridique

Deux instruments légaux fondamentaux concernent le patrimoine culturel de la province d'Aragon : la loi nationale du 25 juin 1985 sur le *Patrimonio Histórico Español*, et la loi régionale n° 3-99 du 10 mars 1999 sur le *Patrimonio Cultural Aragonés*. Cette dernière identifie trois différentes catégories de biens à protéger : les *Bienes de Interés Cultural* (BIC), les *Bienes Catalogados* (CAT) et les *Bienes Inventariados*. Les biens proposés pour inscription sont pleinement protégés aux termes de la première catégorie (BIC).

Le département de la culture et du tourisme, fondé en 1999, est entre autres responsable de la protection et de la conservation du patrimoine culturel.

Gestion

Après discussions avec l'ICOMOS, l'État partie a fait un effort pour reformuler la proposition d'inscription, du point de vue de la sélection des sites. Cette nouvelle formulation inclut un engagement en vue de la finalisation et de la mise en œuvre d'un plan de gestion, impliquant l'établissement d'une vision globale de l'art mudéjar en Aragon, l'introduction de mécanismes de protection du patrimoine, le développement des systèmes de présentation et d'interprétation, ainsi que le développement d'un plan durable pour le tourisme. Les institutions impliquées dans la gestion de ce patrimoine comprennent le département de la culture et du tourisme d'Aragon, la direction générale du patrimoine culturel, la fondation aragonaise pour l'art mudéjar, l'unité de gestion du Patrimoine mondial, ainsi que les municipalités, les évêchés, l'ICOMOS Espagne et les représentants des institutions civiques des régions concernées. En outre, les informations seront introduites dans un système GIS, pour une meilleure gestion.

L'article 78 de la loi n°3-1999, *Patrimonio Cultural Aragonés*, demande la préparation d'un *Plan de Promoción y Conservación del Patrimonio Cultural*, et l'article 83 celle de *Planes Territoriales del Patrimonio Cultural Aragonés*. Fondamentalement, la responsabilité de la gestion des biens incombe aux autorités municipales respectives et aux propriétaires. Le département de la culture et du tourisme a formé un groupe de fonctionnaires spécialement chargés des sites du Patrimoine mondial. La fondation aragonaise pour l'art mudéjar proposée devrait agir comme unité de coordination pour les institutions et les groupes devant être impliqués dans la gestion. Le financement peut être de sources diverses, notamment les budgets annuels des autorités responsables, mais aussi de source privée, et dans certains cas européenne. Il existe plusieurs activités promotionnelles du tourisme culturel, telle l'organisation

d'itinéraires choisis pour améliorer la connaissance et la diffusion des informations sur la culture mudéjare.

Chacun des six sites proposés se compose de tout l'édifice (monument) concerné, avec une petite zone tampon, consistant essentiellement dans la zone à ciel ouvert entourant l'édifice. Les monuments sont tous placés dans des zones faisant l'objet de politiques de conservation, et l'on ne prévoit donc aucun risque immédiat. Néanmoins, l'ICOMOS souhaite attirer l'attention des autorités sur le besoin de garantir la protection globale de chaque site dans son contexte urbain. Il est important que cette question soit dûment prise en considération dans le plan de gestion.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

L'architecture mudéjare est particulièrement vulnérable à divers facteurs de dégradation, dont le climat, les tremblements de terre, les inondations, mais aussi les dégâts causés par l'homme et les animaux. Par le passé, la guerre civile de 1936-1939 a détruit plusieurs biens. La pérennité de l'utilisation a favorisé leur maintenance, mais aussi provoqué des problèmes liés à des changements et altérations non contrôlés. Les décorations en briques et céramiques exposées sont fragiles face à l'érosion du vent, aux changements de température et au gel. Beaucoup des toits et des plafonds ont été détruits par des incendies ou autres désastres. Néanmoins, les six biens proposés pour inscription sont apparemment dans un bon état de conservation.

Authenticité et intégrité

L'architecture mudéjare a vu le jour à une époque particulière, qui commence lorsque les mudéjars se voient autorisés à demeurer en Aragon, au XII^e siècle, et prend fin avec leur expulsion définitive, au XVII^e siècle. Cet art puise fondamentalement son inspiration dans deux sources, les connexions islamiques en Afrique du nord et le gothique européen, qui naît à la même époque. On peut se demander jusqu'à quel point ces traditions peuvent être considérées comme ayant poursuivi leur existence au-delà de ces limites, mais il serait plus logique de se restreindre à la considération de la préservation des monuments historiques qui nous sont effectivement parvenus. En termes de restauration, la question est donc de garantir l'authenticité historique des matériaux, et l'exécution des restaurations et changements dans le respect des principes reconnus à l'échelle internationale. Les monuments compris dans la proposition actuelle sont jugés satisfaisants au regard du critère d'authenticité, et l'ICOMOS est satisfait de l'issue de la proposition d'inscription à cet égard.

En ce qui concerne l'intégrité, la proposition d'inscription ne fait pratiquement aucune référence à l'environnement bâti dans lequel s'inscrit le monument. Même la zone tampon se limite principalement à la zone entourant le monument, et n'inclut aucune partie du tissu historique de la ville. Considérant le rôle important des tours et des édifices mudéjars dans leur contexte historique, il serait certainement intéressant de maintenir cette relation intacte et de maintenir les changements dans cet environnement sous un contrôle très strict.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Quatre sites mudéjars de la ville de Teruel sont inscrits depuis 1986 sur la Liste du patrimoine mondial, sur la base du critère iv. Un expert de l'ICOMOS s'est rendu dans la région de la présente extension en janvier-février 2001. Suite à cette mission et à d'autres discussions avec l'ICOMOS, l'État partie a révisé le dossier initial de la proposition d'inscription, en sélectionnant six des sites les plus représentatifs. Avec les sites déjà inscrits à Teruel, le total se monterait ainsi à dix monuments.

Caractéristiques

L'apparition de l'art mudéjar est le fruit de conditions politiques, sociales et culturelles particulières à l'Espagne après la Reconquête, la coexistence des sociétés islamique et chrétienne. Cet art se targue d'influences issues du monde islamique tout autant que du gothique européen, et se caractérise par l'usage extrêmement raffiné et inventif de la brique et de céramiques vernies dans l'architecture, tout particulièrement dans les clochers. Les autres éléments sont les plafonds en bois peint à caissons. Le Comité du patrimoine mondial a déjà reconnu la valeur universelle exceptionnelle de l'art mudéjar, à l'occasion de l'inscription des monuments de Teruel en 1986.

Les édifices mudéjars sont typiquement construits sur des sites existants, et ont généralement fait l'objet de changements et d'ajouts ultérieurs. Si cette proposition d'inscription porte principalement sur la phase mudéjare de construction, on note que ces caractéristiques doivent être considérées à la lumière du contexte historique dans lequel elles s'inscrivent. Les sites proposés pour inscription sont considérés comme étant une bonne illustration des différentes qualités de l'art et de l'architecture mudéjars, à la fois en termes de types de structure et de développement historique.

Analyse comparative

L'art mudéjar s'est principalement développé en Espagne, quoiqu'il se soit plus largement diffusé, allant même jusqu'en Amérique latine. Dans ce contexte, la région d'Aragon a été reconnue comme celle où cet art a donné naissance à ses œuvres les plus remarquables. La proposition initiale envisageait d'identifier tous ses exemples en Aragon comme sites du Patrimoine mondial. Elle a par la suite été redéfinie, sélectionnant six des exemples les plus représentatifs, et assurant les plans de gestion et les stratégies nécessaires pour l'ensemble. Avec les sites de Teruel déjà inscrits, les monuments donnent maintenant un bon aperçu des différents types de structure et des périodes historiques de l'art et de l'architecture mudéjars. La proposition inclut donc différents types d'église avec des clochers et des caractéristiques décoratives, ainsi qu'un château. La proposition couvre la période du XIIe au XIIIe siècle, jusqu'aux interventions ultérieures du XVIe siècle, en passant par l'épanouissement du style aux XIVe et XVe siècles. Les sites représentent différentes situations, y compris des constructions érigées sur des bâtiments islamiques antérieurs, ou d'autres où des interventions ultérieures ont été intégrées à la construction mudéjare.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Reconnaissant l'effort important de l'État partie pour satisfaire les exigences de la proposition d'inscription au Patrimoine mondial, l'ICOMOS souhaite exprimer sa satisfaction quant à la proposition actuelle. Prenant bonne note de la volonté de l'État partie de préparer un plan de gestion exhaustif, notamment un système de documentation GIS, l'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial soit dûment informé des progrès et des résultats. L'ICOMOS recommande en outre que, dans le plan de gestion, une attention toute particulière soit accordée au contexte urbain des monuments, et que des mesures adéquates soient prises pour garantir le maintien de la relation avec le cadre urbain.

Brève description

L'apparition de l'art mudéjar est le fruit de conditions politiques, sociales et culturelles particulières à l'Espagne après la Reconquête, la coexistence des sociétés islamique et chrétienne du XIIe au XVIIe siècle. Cet art, d'influence en partie islamique, reflète aussi les différentes tendances européennes qui se sont développées en parallèle, et notamment le gothique. Il se caractérise par un usage extrêmement raffiné et inventif de la brique et des céramiques vernies en architecture, particulièrement marqué dans les clochers.

Recommandation de l'ICOMOS

Que les sites proposés pour inscription soient acceptés comme extension du site existant du Patrimoine mondial, Architecture mudéjare de Teruel, inscrit en 1986, sur la base du critère iv, comme le site original. L'État partie est invité à achever et mettre en œuvre le plan de gestion requis dans les plus brefs délais, et à prendre les mesures nécessaires pour garantir le maintien de la relation des monuments avec leur cadre historique.

Il est en outre recommandé que le nom de la proposition d'inscription soit révisé, pour devenir « Architecture mudéjare d'Aragon ».

Recommandation du bureau

Le Bureau recommande que cette proposition soit *renvoyée* pour donner à l'ICOMOS l'opportunité d'examiner la version révisée de la proposition d'inscription récemment soumise par l'État partie. En supposant que le panel d'étude de l'ICOMOS donne un avis favorable, le Bureau recommanderait au Comité que l'extension soit approuvée sur la base du critère iv existant. Il est en outre recommandé que, avec l'accord de l'État partie, le nom du site soit révisé pour devenir *Mudéjar d'Aragon*.

ICOMOS, septembre 2001